

AUTRES IMPACTS

Menace à la biodiversité.

La zone de 185 ha convoitée par l'entrepreneur abrite une incroyable diversité de plantes, 219 types d'oiseaux, 16 types de poissons, des reptiles, un grand nombre de cerfs etc. Selon la Fondation David Suzuki, il existe 14 espèces de plantes et d'animaux vulnérables ou menacées, certaines en raison de la destruction de leur habitat. N'oublions pas l'importance de notre mission éducative auprès des générations futures. Laissons-leur en héritage des espaces naturels inentamés et riches en biodiversité en zone urbaine.

Menace d'étalement urbain.

Le degré d'étalement urbain a connu à Montréal une multiplication par 26 entre 1971 et 2011. Alors que la population augmente à un rythme très modeste l'annexion de territoires inentamés au profit de la construction accélère en flèche.

Parmi les autres sujets de préoccupations

Le terrain synthétique du réservoir McTavisch malgré l'opposition des Amis de Rutherford Park, la disparition de la rainette faux-grillon sur l'île Perrot, la disparition des milieux humides sur le territoire du Technoparc de ville Saint-Laurent, le tracé du futur train surélevé de la Caisse de Dépôt.

Plus d'espaces verts!

Les espaces verts sont les poumons de notre ville, ils assurent la santé et le bien-être tant physique que psychologique des citoyens. Ces derniers sont des droits humains touchant aux droits à une bonne qualité de vie et à la bonne santé ainsi un environnement sain est un droit humain. Montréal s'enorgueillit à juste titre de sa montagne, qui est un joyau; mais pourquoi devrait-il être le seul dans une île qui couvre 500 km²!?

Les derniers espaces naturels de l'île de Montréal sont en danger et la vigilance citoyenne est plus que jamais essentielle!

Sauvons l'Anse à l'Orme! Signez la pétition!

<http://www.sauvons-lal.ca/>

Questions? Vous voulez nous soutenir ou participer? Vous pouvez nous rejoindre à sauvons.lal@gmail.com ou venir nous voir sur Facebook en cherchant notre page "Sauvons L'Anse à L'Orme"

L'ANSE- À-L'ORME LANCE L'ALARME!



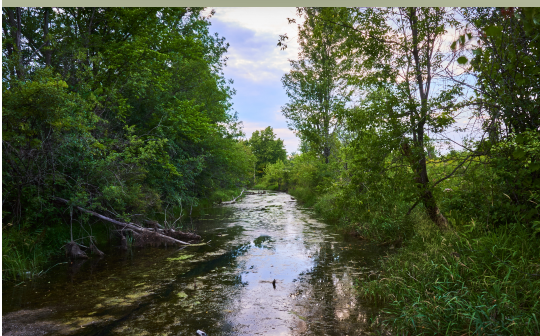
Malgré les protestations de citoyens (pétition de 14,000 habitants), Montréal est prête à sacrifier 185 hectares de prairies humides au coeur de l'écosystème le plus sensible de la ville à l'Anse-à-l'Orme pour la construction de 6,000 logements.

Les 185 hectares à l'ouest de Pierrefonds (la superficie du Mont Royal) constituent le plus grand espace naturel non protégé restant sur l'île de Montréal.

QU'EST-CE QUE L'ANSE-À-L'ORME?



L'Anse-à-l'Orme abrite la plus riche biodiversité de Montréal : forêts, marais, la dernière rivière sur l'île, des ruisseaux et des prairies humides tous partie de l'écosystème de la Rivière-à-l'Orme. L'Anse-à-l'Orme, avec les parcs-nature adjacents, à l'est, à l'ouest et au nord, le long du Lac des Deux Montagnes, offre un potentiel écologique et économique exceptionnel pour en faire une attraction éco-récréo-agrotouristique unique parmi les agglomérations urbains.



Quelles seraient les conséquences de ce projet?

Menace aux objectifs de la ville de Montréal
Montréal protège moins de 6% de tout son territoire. Pour atteindre la cible de protection des espaces naturels de 10% qu'elle s'est elle-même fixée, Montréal aurait besoin de 2,000 hectares de plus. Jusqu'à ce jour, l'administration Coderre n'a protégé que 61 hectares.

Augmentation de la congestion routière et du parc automobile.
La construction de 6,000 logements ne fera qu'augmenter la congestion sur les routes de

Montréal. Peut-on vraiment imaginer 10,000 nouveaux véhicules sur les autoroutes 20 et 40, donnant la moyenne d'à peu près 2 autos par foyer dans le Ouest de l'île?

Menace à la santé des montréalais.
Chaque montréalais bénéficie de moins d'un arbre par habitant versus 3.6 arbres pour un habitant de Toronto. Selon la Fondation canadienne de l'arbre, un arbre mature absorbe environ 2,5 kg de carbone par année et peut capturer 7,000 particules en suspension par litre d'air. Un arbre mature pourrait fournir l'oxygène quotidien à quatre personnes.

Réduction du corridor écologique entre les territoires naturels.
Selon la Fondation David Suzuki, la perte de connectivité des populations animales qui résulterait du projet Cap nature serait de 27% pour les reptiles, oiseaux et petits mammifères.